

FIRST SESSION,
TWENTIETH LEGISLATIVE ASSEMBLY
OF THE NORTHWEST TERRITORIES

PREMIÈRE SESSION,
VINGTIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

BILL 7

PROJET DE LOI 7

MISCELLANEOUS STATUTE LAW
AMENDMENT ACT, 2024

LOI CORRECTIVE
DE 2024

DISPOSITION

Date of Notice Date de l'avis	1st Reading 1 ^{re} lecture	2nd Reading 2 ^e lecture	To Committee Au Comité	Chairperson Président	Reported Rapport	3rd Reading 3 ^e lecture	Date of Assent Date de sanction
June 7, 2024	June 11, 2024	June 12, 2024	June 12, 2024	Richard Edjericon	October 21, 2024	October 22, 2024	November 1, 2024

Gerald W. Kisoun
Commissioner of the Northwest Territories
Commissaire des Territoires du Nord-Ouest

BILL 7

MISCELLANEOUS STATUTE LAW
AMENDMENT ACT, 2024

The Commissioner of the Northwest Territories, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows:

Adoption Act

1. (1) The *Adoption Act* is amended by this section.

(2) Subsection 69(1) is repealed and the following is substituted:

Director

69. (1) The Minister shall appoint a Director of Adoptions.

(3) The following is added after section 69:

Deputy Director

69.1. (1) The Minister shall appoint a Deputy Director of Adoptions.

Duties of Deputy Director

(2) The Deputy Director shall act under the direction of the Director and may exercise such powers and shall perform such duties of the Director as the Director may delegate.

Archaeological Sites Act

2. The French version of section 1 of the *Archaeological Sites Act* is amended by striking out "la gestion et à la maîtrise" and substituting "la gestion et la maîtrise".

Child and Family Services Act

3. The French version of paragraph 2(m) of the *Child and Family Services Act* is amended by striking out "soustraits à" and substituting "retirés de".

Coroner's Act

4. The French version of the *Coroner's Act* is amended in the definition "professionnel de la santé" in section 1 by striking out "'professionnel de la santé'" and substituting "«professionnel de la santé»".

PROJET DE LOI 7

LOI CORRECTIVE
DE 2024

Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

Loi sur l'adoption

1. (1) La *Loi sur l'adoption* est modifiée par le présent article.

(2) Le paragraphe 69(1) est abrogé et remplacé par ce qui suit :

69. (1) Le ministre nomme le directeur des adoptions. Directeur

(3) La même loi est modifiée par insertion, après l'article 69, de ce qui suit :

69.1. (1) Le ministre nomme un directeur adjoint des adoptions. Directeur adjoint

(2) Le directeur adjoint agit sous l'autorité du directeur et peut exercer les attributions que le directeur lui délègue. Attributions du directeur adjoint

Loi sur les lieux archéologiques

2. La version française de l'article 1 de la *Loi sur les lieux archéologiques* est modifiée par suppression de «la gestion et à la maîtrise» et par substitution de «la gestion et la maîtrise».

Loi sur les services à l'enfance et à la famille

3. La version française de l'alinéa 2m) de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* est modifiée par suppression de «soustraits à» et par substitution de «retirés de».

Loi sur les coroners

4. La version française de la *Loi sur les coroners* est modifiée par suppression de «"professionnel de la santé"», dans la définition de «professionnel de la santé» à l'article 1, et par substitution de ««professionnel de la santé»».

Early Learning and Child Care Act

Loi sur les garderies éducatives

5. The *Early Learning and Child Care Act* is amended by repealing the French version of the title and substituting the following:

5. La *Loi sur les garderies éducatives* est modifiée par abrogation de la version française du titre et par substitution de ce qui suit :

LOI SUR LE SERVICE D'APPRENTISSAGE
ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

LOI SUR LE SERVICE D'APPRENTISSAGE
ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

Education Act

Loi sur l'éducation

6. (1) The *Education Act* is amended by this section.

6. (1) La *Loi sur l'éducation* est modifiée par le présent article.

(2) Subsection 128(2) is repealed and the following is substituted:

(2) Le paragraphe 128(2) est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Grants or
contributions
for capital

(2) The Minister may, in each financial year, and in accordance with the *Financial Administration Act*, provide to an education body by means of a grant or contribution or a combination of grant or contribution, funds for capital expenditures required for the delivery of the education program.

(2) Au cours de chaque exercice, le ministre peut, en conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques*, accorder à un organisme scolaire, par subvention ou par contribution, ou une combinaison des deux, les fonds nécessaires à l'application du programme d'enseignement au titre des dépenses en immobilisation.

Subventions ou
contributions

(3) The following provisions are each amended by striking out "by-laws" and substituting "bylaws":

(3) Les dispositions suivantes sont modifiées par suppression de «règles de procédure» et par substitution de «règlements administratifs» :

- (a) subsection 96(2);
- (b) subsection 108(2);
- (c) clause 133(1)(c)(iii)(C).

- a) paragraphe 96(2);
- b) paragraphe 108(2).

(4) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "by-law" and substituting "bylaw":

(4) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «by-law» et par substitution de «bylaw» :

- (a) paragraph 119(1)(f);
- (b) section 137;
- (c) that portion of subsection 139(1) preceding paragraph (a);
- (d) subsection 140(1);
- (e) that portion of section 142 preceding paragraph (a), wherever it appears;
- (f) section 143;
- (g) subsection 144(1), wherever it appears;
- (h) section 147, wherever it appears;
- (i) paragraph 151(4)(e).

- a) l'alinéa 119(1)f);
- b) l'article 137;
- c) le passage introductif du paragraphe 139(1);
- d) le paragraphe 140(1);
- e) le passage introductif de l'article 142, à chaque occurrence;
- f) l'article 143;
- g) le paragraphe 144(1), à chaque occurrence;
- h) l'article 147, à chaque occurrence;
- i) l'alinéa 151(4)e).

Employment Standards Act

Loi sur les normes d'emploi

7. Paragraph 30.3(6)(d) of the *Employment Standards Act* is amended by striking out "school or

7. L'alinéa 30.3(6)d) de la *Loi sur les normes d'emploi* est modifié par suppression de «la

day care closure" **and substituting** "school, day care or early learning and child care facility closure".

Evidence Act

8. The English version of the *Evidence Act* is amended in the definition "professional association" in section 13 by striking out the semicolon at the end of paragraph (d) and substituting a comma.

Guardianship and Trusteeship Act

9. The definition "nearest relative" in subsection 1(1) of the *Guardianship and Trusteeship Act* is repealed and the following is substituted:

"nearest relative" means, with respect to any person,

- (a) the living relative of that person who is the adult relative first listed in the following subparagraphs and who is the eldest of two or more relatives of the same category:
 - (i) spouse,
 - (ii) child,
 - (iii) parent,
 - (iv) sibling,
 - (v) grandparent,
 - (vi) grandchild,
 - (vii) parent's sibling,
 - (viii) sibling's child, and
- (b) in the absence of any relative referred to in paragraph (a), an adult friend of the person; (*parent le plus proche*)

*Home Owners Property Tax
Rebate Act*

10. (1) The *Home Owners Property Tax Rebate Act* is amended by this section.

(2) The English version of the title is repealed and the following is substituted:

HOME OWNERS' PROPERTY TAX
REBATE ACT

(3) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "Home Owners Property Tax Rebate" and substituting "Home Owners' Property Tax Rebate":

fermeture d'une école ou d'une garderie» **et par substitution de** «la fermeture d'une école, d'une garderie ou d'une garderie éducative».

Loi sur la preuve

8. La version anglaise de la *Loi sur la preuve* est modifiée par suppression du point-virgule à la fin de l'alinéa d) de la définition de «professional association» à l'article 13 et par substitution d'une virgule.

Loi sur la tutelle

9. La définition de «parent le plus proche», au paragraphe 1(1) de la *Loi sur la tutelle*, est abrogée et remplacée par ce qui suit :

«parent le plus proche» S'entend, à l'égard d'une personne :

- a) du parent qui est le premier énuméré aux sous-paragraphe qui suivent, et qui est à la fois adulte et l'aîné d'au moins deux parents de la même catégorie :
 - (i) le conjoint,
 - (ii) l'enfant,
 - (iii) le parent,
 - (iv) la soeur ou le frère,
 - (v) le grand-parent,
 - (vi) le petit-enfant,
 - (vii) la tante ou l'oncle,
 - (viii) la nièce ou le neveu;
- b) en l'absence d'un parent mentionné au paragraphe a), d'un ami adulte de la personne. (*nearest relative*)

*Loi sur le dégrèvement de la taxe foncière
des propriétaires de résidence*

10. (1) La *Loi sur le dégrèvement de la taxe foncière des propriétaires de résidence* est modifiée par le présent article.

(2) La version anglaise du titre est abrogée et remplacée par ce qui suit :

HOME OWNERS' PROPERTY TAX
REBATE ACT

(3) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «Home Owners Property Tax Rebate» et par substitution de «Home Owners' Property Tax Rebate» :

- (a) the definition "rebate" in section 1;
- (b) paragraph 3(a).

Interpretation Act

11. (1) The *Interpretation Act* is amended by this section.

(2) The French version of subsection 23(2) is amended by striking out "LRTN-O" and substituting "LRTNO".

(3) The French version of subsection 23(3) is amended by striking out "LTN-O" and substituting "LTNO".

Justices of the Peace Act

12. Subsection 13(1) of the *Justices of the Peace Act* is amended by striking out "bear true allegiance to Her Majesty Queen Elizabeth the Second (*or the reigning Sovereign for the time being*), her (*or his*) heirs and successors" and substituting "bear true allegiance to His Majesty Charles the Third (*or the reigning Sovereign for the time being*), his (*or her*) heirs and successors".

Legal Profession Act

13. (1) The *Legal Profession Act* is amended by this section.

(2) The French version of paragraph 8(1)(a.1) is amended by striking out "stagiaire" and substituting "stagiaire".

(3) Subsection 21(2) is amended

(a) by striking out "bear true allegiance to Her Majesty, Queen Elizabeth the Second (*or the reigning Sovereign for the time being*)" and substituting "bear true allegiance to His Majesty Charles the Third (*or the reigning Sovereign for the time being*)"; and

(b) in the English version, by striking out "I will uphold and maintain Her Majesty's interests" and substituting "I will uphold and maintain His (*or Her*) Majesty's interests".

- a) la définition de «rebate» à l'article 1;
- b) l'alinéa 3a).

Loi d'interprétation

11. (1) La *Loi d'interprétation* est modifiée par le présent article.

(2) La version française du paragraphe 23(2) est modifiée par suppression de «LRTN-O» et par substitution de «LRTNO».

(3) La version française du paragraphe 23(3) est modifiée par suppression de «LTN-O» et par substitution de «LTNO».

Loi sur les juges de paix

12. Le paragraphe 13(1) de la *Loi sur les juges de paix* est modifié par suppression de «allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth II (ou le souverain régnant à l'époque considérée), à ses héritiers et successeurs» et par substitution de «allégeance à Sa Majesté le Roi Charles III (ou le souverain régnant à l'époque considérée), à ses héritiers et successeurs».

Loi sur la profession d'avocat

13. (1) La *Loi sur la profession d'avocat* est modifiée par le présent article.

(2) La version française de l'alinéa 8(1)a.1) est modifiée par suppression de «stagiaire» et par substitution de «stagiaire».

(3) Le paragraphe 21(2) est modifié :

a) par suppression de «d'être fidèle à Sa Majesté la reine Elizabeth II (*ou le souverain régnant à l'époque*)» et par substitution de «fidélité et sincère allégeance à Sa Majesté le Roi Charles III (*ou le souverain régnant à l'époque considérée*)»;

b) dans la version anglaise, par suppression de «I will uphold and maintain Her Majesty's interests» et par substitution de «I will uphold and maintain His (*or Her*) Majesty's interests».

14. Subsection 91(4) of the *Legislative Assembly and Executive Council Act* is repealed and the following is substituted:

14. Le paragraphe 91(4) de la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif* est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Continuation
after expiry
of term

(4) A person holding office as Integrity Commissioner continues to hold office after the expiry of the person's term of office, until

- (a) the person is reappointed;
- (b) a successor is appointed; or
- (c) a period of six months has elapsed after the expiry.

(4) Le commissaire à l'intégrité continue d'occuper son poste après l'expiration de son mandat jusqu'à ce que survienne l'un ou l'autre des événements suivants :

Maintien en
poste à
l'expiration du
mandat

- a) le renouvellement de son mandat;
- b) la nomination de son successeur;
- c) l'écoulement d'une période de six mois après l'expiration de son mandat.

Marriage Act

Loi sur le mariage

15. (1) The *Marriage Act* is amended by this section.

15. (1) La *Loi sur le mariage* est modifiée par le présent article.

(2) The French version of the heading immediately preceding section 5 is amended by striking out "Déliveurs" and substituting "Délivieurs".

(2) La version française de l'intertitre qui précède immédiatement l'article 5 est modifiée par suppression de «Déliveurs» et par substitution de «Délivieurs».

(3) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "license" and substituting "licence":

(3) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «license» et par substitution de «licence» :

- (a) the definitions "issuer" and "marriage license" in section 1, wherever it appears;
- (b) paragraphs 3(1)(a) and (b);
- (c) paragraphs 3(2)(a) and (b);
- (d) subsection 4(3), wherever it appears;
- (e) the heading immediately preceding section 5;
- (f) subsections 5(1) and (2);
- (g) section 6;
- (h) subsections 13(1) and (2);
- (i) subsection 14(2);
- (j) that portion of subsection 15(1) preceding paragraph (a);
- (k) that portion of section 16 preceding paragraph (a);
- (l) subsections 19(1) and (2), wherever it appears;
- (m) subsections 20(1), (2) and (3);
- (n) subsection 21(1);
- (o) paragraph 21(2)(b);
- (p) subsection 22(1);
- (q) subsection 27(1), wherever it appears;
- (r) paragraphs 29(1)(a) and (2)(a);
- (s) subsection 34(1);

- a) les définitions de «issuer» et de «marriage license» à l'article 1, à chaque occurrence;
- b) les alinéas 3(1)a) et b);
- c) les alinéas 3(2)a) et b);
- d) le paragraphe 4(3), à chaque occurrence;
- e) l'intertitre qui précède immédiatement l'article 5;
- f) les paragraphes 5(1) et (2);
- g) l'article 6;
- h) les paragraphes 13(1) et (2);
- i) le paragraphe 14(2);
- j) le passage introductif du paragraphe 15(1);
- k) le passage introductif de l'article 16;
- l) les paragraphes 19(1) et (2), à chaque occurrence;
- m) les paragraphes 20(1), (2) et (3);
- n) le paragraphe 21(1);
- o) l'alinéa 21(2)b);
- p) le paragraphe 22(1);
- q) le paragraphe 27(1), à chaque occurrence;
- r) les alinéas 29(1)a) et (2)a);

- (t) paragraph 34(2)(b);
- (u) paragraph 36(2)(a);
- (v) section 41;
- (w) that portion of subsection 43(1) preceding paragraph (a);
- (x) subparagraph 43(1)(b)(iii);
- (y) subsections 45(1) and (2);
- (z) paragraph 49(a).

- s) le paragraphe 34(1);
- t) l'alinéa 34(2)b);
- u) l'alinéa 36(2)a);
- v) l'article 41;
- w) le passage introductif du paragraphe 43(1);
- x) le sous-alinéa 43(1)b)(iii);
- y) les paragraphes 45(1) et (2);
- z) l'alinéa 49a).

(4) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "licenses" and substituting "licences":

- (a) both headings preceding section 13;
- (b) paragraph 21(2)(a).

(4) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «licenses» et par substitution de «licences» :

- a) les deux intertitres qui précèdent immédiatement l'article 13;
- b) l'alinéa 21(2)a).

Mental Health Act

Loi sur la santé mentale

16. (1) The *Mental Health Act* is amended by this section.

16. (1) La *Loi sur la santé mentale* est modifiée par le présent article.

(2) The English version of subsection 1(1) is amended in the definition "health professional", by striking out the semicolon at the end of paragraph (c) and substituting a comma.

(2) La version anglaise du paragraphe 1(1) est modifiée, dans la définition de «health professional», par suppression du point-virgule à la fin de l'alinéa c) et par substitution d'une virgule.

(3) Subsection 30(1) is repealed and the following is substituted:

(3) Le paragraphe 30(1) est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Definition:
"nearest
relative"

30. (1) In this section, "nearest relative" means, with respect to a patient,

- (a) the living relative of the patient who is the adult relative first listed in the following subparagraphs and who is the eldest of two or more relatives of the same category:
 - (i) spouse,
 - (ii) child,
 - (iii) parent,
 - (iv) sibling,
 - (v) grandparent,
 - (vi) grandchild,
 - (vii) parent's sibling,
 - (viii) sibling's child; and
- (b) in the absence of a relative referred to in paragraph (a), an adult friend of the person.

30. (1) Au présent article, «plus proche parent», à l'égard d'un patient, s'entend des personnes suivantes :

- a) le parent adulte qui est le premier énuméré aux alinéas qui suivent et qui est l'aîné d'au moins deux parents de la même catégorie :
 - (i) le conjoint,
 - (ii) l'enfant,
 - (iii) le parent,
 - (iv) la soeur ou le frère,
 - (v) le grand-parent,
 - (vi) le petit-enfant,
 - (vii) la tante ou l'oncle,
 - (viii) la nièce ou le neveu;
- b) en l'absence d'un parent visé à l'alinéa a), un ami adulte.

Définition :
«plus proche
parent»

Motor Vehicles Act

Loi sur les véhicules automobiles

17. (1) The *Motor Vehicles Act* is amended by this section.

17. (1) La *Loi sur les véhicules automobiles* est modifiée par le présent article.

(2) The definition "valid" in section 1 is repealed and the following is substituted:

"valid" means, in respect of a document issued under or referred to in this Act or the regulations, a document that

- (a) is not under suspension,
- (b) has not been cancelled, and
- (c) has not expired; (*valide*)

(3) Paragraph 318(2)(c) is amended by striking out "council" and substituting "municipal council".

(4) The English version of section 351 is amended by striking out "by-law" and substituting "bylaw".

*Northern Employee Benefits
Services Pension Plan Act*

18. The French version of section 1 of the *Northern Employee Benefits Services Pension Plan Act* is amended in the definition "comité des pensions", by adding a period after "paragraphe 11(2)".

*Northwest Territories
9-1-1 Act*

19. Subsection 4(5) of the *Northwest Territories 9-1-1 Act* is repealed.

*Northwest Territories Teachers'
Association Act*

20. (1) The *Northwest Territories Teachers' Association Act* is amended by this section.

(2) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "by-laws" and substituting "bylaws":

- (a) the definition "by-laws" in section 1, wherever it appears;
- (b) that portion of subsection 4(1) preceding paragraph (a);
- (c) paragraph 4(1)(c);
- (d) paragraph 5(1)(a), wherever it appears;
- (e) subsection 5(2);

(2) La définition de «valide» à l'article 1 est abrogée et remplacée par ce qui suit :

«valide» À l'égard d'un document délivré en conformité avec la présente loi ou les règlements, ou mentionné dans la présente loi ou les règlements, le fait de ne pas, à la fois :

- a) faire l'objet d'une suspension;
- b) faire l'objet d'une annulation;
- c) être expiré. (*valide*)

(3) L'alinéa 318(2)c) est modifié par suppression de «conseil» et par substitution de «conseil municipal».

(4) La version anglaise de l'article 351 est modifiée par suppression de «by-law» et par substitution de «bylaw».

*Loi sur le régime de pension des Northern
Employee Benefits Services*

18. La version française de l'article 1 de la *Loi sur le régime de pension des Northern Employee Benefits Services* est modifiée, dans la définition de «comité des pensions», par insertion d'un point après «paragraphe 11(2)».

*Loi sur le service d'urgence 911
des Territoires du Nord-Ouest*

19. Le paragraphe 4(5) de la *Loi sur le service d'urgence 911 des Territoires du Nord-Ouest* est abrogé.

*Loi sur l'Association des enseignants et
enseignantes des Territoires du Nord-Ouest*

20. (1) La *Loi sur l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest* est modifiée par le présent article.

(2) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «by-laws» et par substitution de «bylaws» :

- a) la définition de «by-laws» à l'article 1, à chaque occurrence;
- b) le passage introductif du paragraphe 4(1);
- c) l'alinéa 4(1)c);
- d) l'alinéa 5(1)a), à chaque occurrence;
- e) le paragraphe 5(2);
- f) les paragraphes 7(1) et (2);

- (f) subsections 7(1) and (2);
- (g) section 9;
- (h) subsection 10(1);
- (i) sections 11, 20 and 21;
- (j) subsection 22(1);
- (k) subsection 23(1), wherever it appears;
- (l) section 29.

- g) l'article 9;
- h) le paragraphe 10(1);
- i) les articles 11, 20 et 21;
- j) le paragraphe 22(1);
- k) le paragraphe 23(1), à chaque occurrence;
- l) l'article 29.

(3) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "by-law" and substituting "bylaw":

- (a) subsection 4(2), wherever it appears;
- (b) sections 14, 17 and 19;
- (c) paragraph 24(f).

(3) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «by-law» et par substitution de «bylaw» :

- a) le paragraphe 4(2), à chaque occurrence;
- b) les articles 14, 17 et 19;
- c) l'alinéa 24f).

Official Languages Act

Loi sur les langues officielles

21. The English version of section 12 of the *Official Languages Act* is amended by striking out "by-law" and substituting "bylaw".

21. La version anglaise de l'article 12 de la *Loi sur les langues officielles* est modifiée par suppression de «by-law» et par substitution de «bylaw».

Personal Directives Act

Loi sur les directives personnelles

22. The definition "nearest relative" in section 1 of the *Personal Directives Act* is repealed and the following is substituted:

22. La définition de «parent le plus proche» à l'article 1 de la *Loi sur les directives personnelles* est abrogée et remplacée par ce qui suit :

"nearest relative" means, with respect to a director, the adult relative of the director, other than an agent, who is living, has capacity and is both the first mentioned in the following list and the eldest of two or more relatives of the same category:

- (a) spouse,
- (b) child,
- (c) parent,
- (d) sibling,
- (e) grandparent,
- (f) grandchild,
- (g) parent's sibling,
- (h) sibling's child; (*parent le plus proche*)

«parent le plus proche» À l'égard de l'auteur, s'entend de l'adulte qui est son parent, autre que le mandataire, qui est vivant, capable et qui est le premier énuméré aux alinéas suivants, tout en étant à la fois l'aîné d'au moins deux parents de la même catégorie :

- a) le conjoint;
- b) l'enfant;
- c) le parent;
- d) le frère ou la soeur;
- e) le grand-parent;
- f) le petit-enfant;
- g) l'oncle ou la tante;
- h) le neveu ou la nièce. (*nearest relative*)

Powers of Attorney Act

Loi sur les procurations

23. The definition "nearest relative" in section 1 of the *Powers of Attorney Act* is repealed and the following is substituted:

23. La définition de «parent le plus proche» à l'article 1 de la *Loi sur les procurations* est abrogée et remplacée par ce qui suit :

"nearest relative" means, with respect to a donor,

- (a) the living and mentally capable relative of the donor who is the adult relative first listed in the following subparagraphs and the eldest of two or more relatives of the

«parent le plus proche» S'entend, à l'égard d'un mandant:

- a) du parent vivant, adulte et mentalement capable du mandant, qui est le premier énuméré aux sous-alinéas suivants tout en

- same category:
- (i) spouse,
 - (ii) child,
 - (iii) parent,
 - (iv) sibling,
 - (v) grandparent,
 - (vi) grandchild,
 - (vii) parent's sibling,
 - (viii) sibling's child; and
- (b) in the absence of any relative referred to in paragraph (a), the Public Trustee; (*parent le plus proche*)

Public Health Act

24. (1) The *Public Health Act* is amended by this section.

(2) The French version of subsection 32(3) is amended by striking out "renouveler la déclaration d'état d'urgence sanitaire publique pour une période maximale de 14 jours à compter de l'expiration mentionnée au paragraphe (2) s'il est convaincu que l'urgence sanitaire publique se maintient et que le renouvellement" and substituting "proroger la déclaration d'état d'urgence sanitaire publique pour une période maximale de 14 jours à compter de l'expiration mentionnée au paragraphe (2) s'il est convaincu que l'urgence sanitaire publique se maintient et que la prorogation".

(3) The French version of subsection 32(5) is amended by striking out "tout renouvellement" and substituting "toute prorogation".

Public Highways Act

25. Section 1 of the *Public Highways Act* is amended in the definition "traffic control device" by striking out "guiding traffic" and substituting "guiding pedestrians or traffic".

Public Service Act

26. The French version of Schedule A of the *Public Service Act* is amended in paragraph (c.1) by striking out "une commission scolaire francophone de division" and substituting "la Commission scolaire francophone, Territoires du Nord-Ouest".

- étant à la fois l'aîné d'au moins deux parents de la même catégorie :
- (i) le conjoint,
 - (ii) l'enfant,
 - (iii) le parent,
 - (iv) la soeur ou le frère,
 - (v) le grand-parent,
 - (vi) le petit-enfant,
 - (vii) la tante ou l'oncle,
 - (viii) la nièce ou le neveu;
- b) du curateur public, en l'absence de tout parent mentionné à l'alinéa a). (*nearest relative*)

Loi sur la santé publique

24. (1) La *Loi sur la santé publique* est modifiée par le présent article.

(2) La version française du paragraphe 32(3) est modifiée par suppression de «renouveler la déclaration d'état d'urgence sanitaire publique pour une période maximale de 14 jours à compter de l'expiration mentionnée au paragraphe (2) s'il est convaincu que l'urgence sanitaire publique se maintient et que le renouvellement» et par substitution de «proroger la déclaration d'état d'urgence sanitaire publique pour une période maximale de 14 jours à compter de l'expiration mentionnée au paragraphe (2) s'il est convaincu que l'urgence sanitaire publique se maintient et que la prorogation».

(3) La version française du paragraphe 32(5) est modifiée par suppression de «tout renouvellement» et par substitution de «toute prorogation».

Loi sur les voies publiques

25. L'article 1 de la *Loi sur les voies publiques* est modifié par suppression de «direction de la circulation», dans la définition de «dispositif de régulation de la circulation», et par substitution de «direction des piétons ou de la circulation».

Loi sur la fonction publique

26. La version française de l'annexe A de la *Loi sur la fonction publique* est modifiée par suppression d'«une commission scolaire francophone de division», à l'alinéa c.1), et par substitution de «la Commission scolaire francophone, Territoires du Nord-Ouest».

Residential Tenancies Act

27. The French version of the *Residential Tenancies Act* is amended in each of the following provisions by striking out "ordre" or "ordre prévu" and substituting "ordonnance" or "ordonnance prévue", respectively:

- (a) subsection 54.1(5);
- (b) subsections 54.1(6) and (7), wherever it appears.

Smoking Control and Reduction Act

28. (1) The *Smoking Control and Reduction Act* is amended by this section.

(2) Section 1 is amended

- (a) by repealing the definition "family home day care facility" and substituting the following:

"home-based facility" means a home-based facility as defined in subsection 1(1) of the *Early Learning and Child Care Standards Regulations*, made under the *Early Learning and Child Care Act*; (*garderie à domicile*)

- (b) in the definition "public place", by striking out "family home day care facility" in subparagraph (a)(iii) and substituting "home-based facility".

(3) Paragraph 3(2)(b) is repealed and the following is substituted:

- (b) a home-based facility when early learning and child care is not being provided in the facility;

Territorial Court Act

29. Subsection 8(1) of the *Territorial Court Act* is amended by striking out "bear true allegiance to Her Majesty, Queen Elizabeth the Second (*or the reigning Sovereign for the time being*), her (*or his*) heirs and successors" and substituting "bear true allegiance to His Majesty Charles the Third (*or the reigning Sovereign for the time being*), his (*or her*) heirs and successors".

Loi sur la location des locaux d'habitation

27. La version française de la *Loi sur la location des locaux d'habitation* est modifiée dans les dispositions suivantes par suppression d'«ordre» ou d'«ordre prévu» et par substitution d'«ordonnance» ou d'«ordonnance prévue», respectivement :

- a) le paragraphe 54.1(5);
- b) les paragraphes 54.1 (6) et (7), à chaque occurrence.

Loi sur le contrôle et la réduction de la consommation par inhalation

28. (1) La *Loi sur le contrôle et la réduction de la consommation par inhalation* est modifiée par le présent article.

(2) L'article 1 est modifié :

- a) par abrogation de la définition de «garderie en milieu familial» et par substitution de ce qui suit :

«garderie à domicile» Garderie à domicile au sens du paragraphe 1(1) du *Règlement sur les normes applicables au service d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*, pris conformément à la *Loi sur le service d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. (*home-based facility*)

- b) dans la définition de «lieu public», par suppression de «garderies en milieu familial», au sous-alinéa a)(iii), et par substitution de «garderies à domicile».

(3) L'alinéa 3(2)b est abrogé et remplacé par ce qui suit :

- b) les garderies à domicile pendant une période où aucun service de garderie n'y est offert;

Loi sur la Cour territoriale

29. Le paragraphe 8(1) de la *Loi sur la Cour territoriale* est modifié par suppression de «sincère allégeance à Sa Majesté la reine Élisabeth II (*ou au souverain régnant*), à ses héritiers et successeurs» et par substitution de «sincère allégeance à Sa Majesté le Roi Charles III (*ou le souverain régnant à l'époque considérée*), à ses héritiers et successeurs».

Union of Northern Workers Act

30. (1) The *Union of Northern Workers Act* is amended by this section.

(2) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "by-law" and substituting "bylaw":

- (a) the definition "by-law" in section 1, wherever it appears;**
- (b) subsection 8(2);**
- (c) paragraph 9(2)(a).**

(3) The English version of each of the following provisions is amended by striking out "by-laws" and substituting "bylaws":

- (a) subsections 4(2) and (3);**
- (b) subsection 5(3);**
- (c) paragraph 8(1)(d);**
- (d) section 10, wherever it appears.**

Vital Statistics Act

31. The French version of the *Vital Statistics Act* is amended in the definition "professionnel de la santé" in section 1, by striking out the semicolon at the end of paragraph (c) and substituting a period.

Waters Act

32. Subsection 28(1) of the *Waters Act* is amended by striking out "In this section and in sections 29 and 33" and substituting "In this section,".

Wildlife Act

33. Section 169 of the *Wildlife Act* is amended by striking out "the Department of Environment and Natural Resources" and substituting "the Department of Environment and Climate Change".

Loi sur le syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord

30. (1) La *Loi sur le syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord* est modifiée par le présent article.

(2) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «by-law» et par substitution de «bylaw» :

- a) la définition de «by-law» à l'article 1, à chaque occurrence;**
- b) le paragraphe 8(2);**
- c) l'alinéa 9(2)a).**

(3) La version anglaise des dispositions suivantes est modifiée par suppression de «by-laws» et par substitution de «bylaws» :

- a) les paragraphes 4(2) et (3);**
- b) le paragraphe 5(3);**
- c) l'alinéa 8(1)d);**
- d) l'article 10, à chaque occurrence.**

Loi sur les statistiques de l'état civil

31. La version française de la *Loi sur les statistiques de l'état civil* est modifiée dans la définition de «professionnel de la santé» à l'article 1, par suppression du point-virgule à la fin de l'alinéa c) et par substitution d'un point.

Loi sur les eaux

32. Le paragraphe 28(1) de la *Loi sur les eaux* est modifié par la suppression de «Au présent article et aux articles 129 et 33,» et par substitution de «Au présent article,».

Loi sur la faune

33. L'article 169 de la *Loi sur la faune* est modifié par suppression de «du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles» et par substitution de «du ministère de l'Environnement et du Changement climatique».